Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 21 février 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 21 février 1900, 1900-02-21

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54705

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122
Collation1 p. (346r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction20 février 1900
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireVenet-Baudeville, Émile

Lieu de destinationLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

RésuméMarie Moret remercie Émile Venet de sa lettre du 18 février 1900 l'informant qu'il s'est occupé de clouer la porte du cabinet d'aisances du jardin [de sa propriété de Lesquielles]. Elle le prie de mettre le treillage à la haie du jardin et lui demande l'envoi du mémoire une fois les travaux effectués, pour règlement.
SupportDeux lettres sont copiées sur le même folio 346r.

Mots-clés

Économie domestique, Jardins
Lieux citésLesquielles-Saint-Germain (Aisne)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54705?context=pdf

Nîmes 21 février 1900

Monsieur Venet,

Je vous remercie de votre lettre du 18 ct.

Vous avez bien fait de ~~[illegible]~~ clouer la porte du cabinet d'aisances du jardin.

Faites mettre le treillage dont vous parlez, à la haie du petit jardin qui avoisine le cabinet. Et une fois le travail exécuté, envoyez-moi, si cela vous arrange, le mémoire de l'ouvrier afin que j'en envoie le montant.

Nîmes 22 février 1900

14 rue Bourdaloue

Monsieur le Directeur de l'Assistance par le travail,

J'ai l'honneur de vous prier de me faire délivrer, ainsi que précédemment, au N° 14 rue Bourdaloue :

— 200 Kilogr. de Bachettes en sacs, bien sèches, dont je paierai le montant à la personne qui effectuera la livraison.

Envoyez, s'il vous plaît, dans la matinée, de 10 h 1/2 à 11 h 1/2 pour la

facilité de la réception. [illegible] avec [illegible]